

CALENDRIER DE COLLECTE 2024

JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
L 1 Jour de l'An	J 1	V 1	L 1 Lundi de Pâques	Me 1 Fête du travail	S 1
Ma 2 01	V 2	S 2	Ma 2 14	J 2	D 2
Me 3	S 3	D 3	Me 3	V 3	L 3 23
J 4	D 4	L 4 10	J 4	S 4	Ma 4
V 5	L 5 06	Ma 5	V 5 collecte du 01/04	D 5	Me 5
S 6	Ma 6	Me 6	S 6	L 6 19	J 6
D 7	Me 7	J 7	D 7	Ma 7	V 7
L 8	J 8	V 8	L 8 15	Me 8 Victoire 1945	S 8
Ma 9 02	V 9	S 9	Ma 9	J 9 Ascension	D 9
Me 10	S 10	D 10	Me 10	V 10	L 10 24
J 11	D 11	L 11 11	J 11	S 11	Ma 11
V 12	L 12 07	Ma 12	V 12	D 12	Me 12
S 13	Ma 13	Me 13	S 13	L 13 20	J 13
D 14	Me 14	J 14	D 14	Ma 14	V 14
L 15	J 15	V 15	L 15 16	Me 15	S 15
Ma 16 03	V 16	S 16	Ma 16	J 16	D 16
Me 17	S 17	D 17	Me 17	V 17	L 17 25
J 18	D 18	L 18 12	J 18	S 18	Ma 18
V 19	L 19 08	Ma 19	V 19	D 19 Pentecôte	Me 19
S 20	Ma 20	Me 20	S 20	L 20 L. de Pentecôte	J 20
D 21	Me 21	J 21	D 21	Ma 21 21	V 21
L 22	J 22	V 22	L 22 17	Me 22	S 22
Ma 23 04	V 23	S 23	Ma 23	J 23	D 23
Me 24	S 24	D 24	Me 24	V 24	L 24 26
J 25	D 25	L 25 13	J 25	S 25	Ma 25
V 26	L 26 09	Ma 26	V 26	D 26	Me 26
S 27	Ma 27	Me 27	S 27	L 27 22	J 27
D 28	Me 28	J 28	D 28	Ma 28	V 28
L 29	J 29	V 29	L 29 18	Me 29	S 29
Ma 30 05	S 30	Ma 30	Ma 30	J 30	D 30
Me 31	D 31	V 31	V 31		

Communes

ANTEUIL
L'HÔPITAL-SAINT-LIEFFROY
FONTAINE LES CLERVAL
POMPIERRE SUR DOUBS
SAINT-GEORGES-ARMONT
MESANDANS

01/04 férié: collecte des bacs jaunes reportée au vendredi 05/04

Un doute, une question?
Contactez-nous!
SCODEM des 2 Rivières
41 bis rue de la Gare
70110 ESPRELS
03.84.20.37.10
scodem2rivieres@gmail.com



MON BAG DE TRI

Pour tous les EMBALLAGES en VRAC



Bouteilles, Bidons, Flacons en plastique (avec bouchons)
 Briques (avec bouchons)
 Papiers, Journaux, + revues

Bidons, Aérosols
 Boîtes de conserves
 Barquettes alu
 Boîtes et Carton, boîte à œufs, cartonnets

Pots de yaourt, Barquettes séparées du film plastique, sacs

Capsules de café, dosettes, tubes, couvercles, opercules
 feuilles en alu

Triez tous les emballages en vrac Sans les imbriquer!

Le VERRE = dans le conteneur situé dans votre commune!

JE TRIE LES EMBALLAGES EN VERRE



Bouteilles en verre Pots & bocaux en verre

A la maison, dans votre bac d'ordures ménagères JE JETTE

LE RESTE DES DÉCHETS EN SAC DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

2024 : on va trier les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous. Cela comprend les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et les déchets végétaux (taillies, tontes, feuilles mortes...).

Il existe d'ores et déjà des solutions :

- le Compostage domestique
- le Compostage collectif ou pied d'immeuble
- le Broyage ou paillage des déchets verts

CITEO Tous les emballages dans le même bac !
 www.sytelvom.org



Consignes de collecte...

* Les bacs doivent être présentés la veille au soir du ramassage (certaines tournées pouvant débuter à 21h la veille du jour de collecte).

* En cas d'événement imprévu (panne, conditions météo...), un rattrapage sera effectué dans la semaine, au plus tard le vendredi

Les bacs doivent donc être maintenus à leur point de présentation habituel dans l'attente d'être vidés.

* Les bacs doivent être présentés couvercle fermé et les déchets déposés en dehors des bacs ne seront pas collectés.



CALENDRIER DE COLLECTE 2024

JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
L 1	J 1	D 1	Ma 1 40	V 1 <i>Toussaint</i>	D 1
Ma 2 27	V 2	L 2	Me 2	S 2	L 2
Me 3	S 3	Ma 3 36	J 3	D 3	Ma 3 49
J 4	D 4	Me 4	V 4	L 4	Me 4
V 5	L 5	J 5	S 5	Ma 5 45	J 5
S 6	Ma 6 32	V 6	D 6	Me 6	V 6
D 7	Me 7	S 7	L 7	J 7	S 7
L 8	J 8	D 8	Ma 8 41	V 8	D 8
Ma 9 28	V 9	L 9	Me 9	S 9	L 9
Me 10	S 10	Ma 10 37	J 10	D 10	Ma 10 50
J 11	D 11	Me 11	V 11	L 11 <i>Armistice 1918</i>	Me 11
V 12	L 12	J 12	S 12	Ma 12 46	J 12
S 13	Ma 13 33	V 13	D 13	Me 13	V 13
D 14 Fête Nationale	Me 14	S 14	L 14	J 14	S 14
L 15	J 15 <i>Assomption</i>	D 15	Ma 15 42	V 15 <i>collecte du 11/11</i>	D 15
Ma 16 29	V 16	L 16	Me 16	S 16	L 16
Me 17	S 17	Ma 17 38	J 17	D 17	Ma 17 51
J 18	D 18	Me 18	V 18	L 18	Me 18
V 19	L 19	J 19	S 19	Ma 19 47	J 19
S 20	Ma 20 34	V 20	D 20	Me 20	V 20
D 21	Me 21	S 21	L 21	J 21	S 21
L 22	J 22	D 22	Ma 22 43	V 22	D 22
Ma 23 30	V 23	L 23	Me 23	S 23	L 23
Me 24	S 24	Ma 24 39	J 24	D 24	Ma 24 52
J 25	D 25	Me 25	V 25	L 25	Me 25 <i>Noël</i>
V 26	L 26	J 26	S 26	Ma 26 48	J 26
S 27	Ma 27 35	V 27	D 27	Me 27	V 27
D 28	Me 28	S 28	L 28	J 28	S 28
L 29	J 29	D 29	Ma 29 44	V 29	D 29
Ma 30 31	V 30	L 30	Me 30	S 30	L 30 01
Me 31	S 31	J 31			Ma 31

Communes

ANTEUIL
L'HÔPITAL-SAINT-LIEFFROY
FONTAINE LES CLERVAL
POMPIERRE SUR DOUBS
SAINT-GEORGES-ARMONT
MESANDANS

11/11 férié: collecte des bacs jaunes reportée au vendredi 15/11

Un doute, une question?
Contactez-nous!
SCODEM des 2 Rivières
41 bis rue de la Gare
70110 ESPRELS
03.84.20.37.10
scodem2rivieres@gmail.com



MON BAC DE TRI

Pour tous les EMBALLAGES en VRAC



Triez tous les emballages en vrac Sans les imbriquer!

Le VERRE = dans le conteneur situé dans votre commune!

JE TRIE

LES EMBALLAGES EN VERRE



A la maison, dans votre bac d'ordures ménagères

JE JETTE

LE RESTE DES DÉCHETS EN SAC DANS LA POUCELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

2024 : on va trier les biodéchets

A partir du 1er janvier 2024, le tri à la source des biodéchets sera obligatoire pour tous. Cela comprend les déchets alimentaires (restes de cuisine et de repas) et les déchets végétaux (taillis, tontes, feuilles mortes...).

Il existe d'ores et déjà des solutions :

- le Compostage domestique
- le Compostage collectif ou pied d'immeuble
- le Broyage ou paillage des déchets verts

Tous les emballages dans le même bac!
www.sytevom.org



Suivez l'actualité et les alertes du SCODEM des 2 Rivières avec l'application gratuite PanneauPocket ou sur ordinateur app.panneaupocket.fr

Disponible gratuitement sur    

Que faire en cas de déménagement ?

Prévenir impérativement votre Communauté de Communes ou le SCODEM (03.84.20.37.10 ou scodem2rivieres@gmail.com)
Les bacs mis à disposition doivent rester à leur adresse d'origine.